

Réf: Dossier 276214

Avis de constitution

SOCIETE « KYDS YAGA-TAH »

Siège ABIDJAN COCODY M'BADON M'POUTO-LOT
133-ILOT 17, Lot 133, Ilot 17

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 08 Déc 2023 reçus par Me KONE Philippe Kévin, NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 21 Déc 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KYDS YAGA-TAH »

Objet : TRAVAUX DE BATIMENT ET GENIE CIVIL, TRAVAUX D'ELECTRIFICATION GENERALE, ENERGIE RENOVELABLE, MENUISERIE GENERALE, COMMERCE GENERAL, LIVRAISON DE TOUS TYPE DE MATERIELS, REHABILITATION DE BUREAUX, FOURNITURES DE BUREAUX, NETTOYAGE FIN CHANTIER, RAMASSAGE D'ORDURES MENAGERES.

ET GENERALEMENT, TOUTES OPERATIONS SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION ET LE DEVELOPPEMENT.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY M'BADON M'POUTO-LOT
133-ILOT 17, Lot 133, Ilot 17

Dirigeant(s) Mme COULIBALY SALIMATA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-13958 du 28/12/2023 au

Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°91104/GTCA/RC/2023 du 28/12/2023

